

Lille, le 30 avril 2021

**LETTRÉ D'INFORMATION AUX ÉLUS
CORONAVIRUS**

**POINT DE SITUATION DANS LE NORD
DU 30 AVRIL 2021**



Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les informations actualisées depuis mon précédent point de situation.

- 1 – Élections départementales et régionales : vaccination des assesseurs
- 2 – Adaptation des règles liées à la fermeture des magasins et centres commerciaux dans le Nord
- 3 – Commémoration du 8 mai : précisions sur le dispositif 2021
- 4 – La vaccination se poursuit le week-end du 1^{er} mai

1- Élections départementales et régionales : vaccination des assesseurs

En ce qui concerne les prochaines échéances électorales (élections départementales et régionales), il a été demandé aux maires de remettre sans délai aux membres des bureaux de vote et des fonctionnaires communaux une attestation de priorité d'accès à la vaccination (vous trouverez en pièce jointe cette attestation que les maires doivent remplir). Cette attestation doit permettre à son détenteur d'avoir accès à la vaccination dans les centres même s'il est en dehors de la cible vaccinale.

Les maires sont chargés de transmettre aux préfectures de département dès que possible et au plus tard le vendredi 21 mai prochain la liste des personnes à faire vacciner en priorité dans le cadre des échéances électorales à venir.

Les détenteurs de ces attestations peuvent, sans attendre la transmission des listes aux préfectures, prendre des rendez-vous dans les centres de vaccination par les circuits normaux de prise de rendez-vous (plateformes de prise de rendez-vous en ligne (Doctolib, Maia, Keldoc), téléphone, etc.).

Gestion de la crise sanitaire Covid-19
- Soutien aux entreprises dans le Nord : 03 59 75 01 00

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Fleur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59

Les assesseurs qui n'auraient pas pu se faire vacciner avant auront l'opportunité de se faire vacciner le week-end des 5 et 6 juin.

2 – Adaptation des règles liées à la fermeture des magasins et centres commerciaux dans le Nord

Eu égard à la situation sanitaire alors préoccupante sur les territoires de la Communauté urbaine de Dunkerque et de la Communauté de communes des Hauts de Flandre, Michel Lalande, préfet du Nord, a décidé le 26 février dernier de fermer les espaces commerciaux de plus de 5 000 m² (hors commerces alimentaires et pharmacies). L'activité de ces commerces pouvait être maintenue uniquement au travers du retrait de commande en extérieur (drive) et de livraisons.

Compte tenu de l'amélioration de la situation sanitaire sur ces deux territoires, à compter du lundi 3 mai 2021, ce seuil sera porté à 10 000 m², seuil actuellement en vigueur dans le reste du département. Ainsi, les commerces essentiels de ces centres commerciaux ont la possibilité de reprendre leur activité. Les commerces non-essentiels demeurent fermés.

La jauge de fréquentation dans les commerces ouverts dont la surface de vente est inférieure à 400 m² continue à être fixée à 8 m² par client et à 15 m² par client dans les commerces de plus de 400 m².

Conformément aux annonces du Président de la République, l'ensemble des commerces dits non essentiels continuent d'être fermés sur le territoire national (réouverture prévue le 19 mai 2021).

La liste des magasins de vente pouvant continuer à ouvrir est disponible sur le site internet du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/mesures-renforcees-la-liste-des-commerces-autorises-a-ouvrir>

3 – Commémoration du 8 mai 1945 : précisions sur le dispositif 2021

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures en vigueur pour lutter contre la pandémie de COVID-19, les cérémonies prévues sur le territoire national pour le 8 mai 2021 se dérouleront selon les modalités suivantes :

- le Préfet organise une cérémonie au monument aux morts de la commune chef-lieu dans un format restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation. Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public.
- Dans les communes, les maires pourront organiser en respectant strictement les mesures de distanciation, un dépôt de gerbe au monument aux morts. Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public. Le nombre de personnes présentes devra être restreint au maximum et tenir compte de la configuration des lieux.

Gestion de la crise sanitaire Covid-19
- Soutien aux entreprises dans le Nord : 03 59 75 01 00

Préfecture du Nord
12-14 rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
www.nord.gouv.fr - [facebook.com/prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord) - twitter.com/prefet59

Il convient également d'éviter, dans la mesure du possible, de rassembler des personnes vulnérables (anciens combattants, porte-drapeaux) et de porter une attention particulière au port du masque et au respect des distanciations sociales.

4 – La vaccination se poursuit le week-end du 1^{er} mai

La grande majorité des centres de vaccination seront ouverts samedi 1^{er} mai et dimanche 2 mai dans les cinq départements pour poursuivre la vaccination 7 jours sur 7.

566 572 personnes ont d'ores et déjà reçu une dose de vaccin et 228 458 personnes sont pleinement vaccinées dans le Nord. Pour continuer d'accélérer la vaccination, plus de 30 000 doses supplémentaires de vaccin Pfizer/BioNTech sont allouées aux centres de vaccination de la région depuis les stocks nationaux pour ce week-end. Elles viennent s'ajouter aux dotations hebdomadaires des centres de vaccination.

La prise de rendez-vous en ligne est à privilégier

- à partir de la page www.sante.fr
- via les plateformes www.doctolib.fr, www.keldoc.com et www.majia.com.
- en composant le 03.92.04.34.71 (plateforme téléphonique ouverte en semaine, de 8h à 18h) pour les personnes n'ayant pas internet ou n'étant pas familières des réservations en ligne. Les appelants sont mis en relation avec un opérateur qui effectuera pour eux et en direct la réservation en ligne, dans le centre de leur choix, à partir du site Santé.fr.

Retrouvez ci après la liste des 14 centres temporaires supplémentaires qui viennent compléter le dispositif de vaccination mis en place dans le département du Nord.

La liste complète des centres de vaccination ouverts est disponible sur : <https://www.sante.fr/>

Gestion de la crise sanitaire Covid-19
- Soutien aux entreprises dans le Nord : 03 59 75 01 00

Préfecture du Nord
12-14 rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - [twitter:osnyprefet59](https://twitter.com/osnyprefet59)

Liste des 14 centres temporaires supplémentaires qui viennent compléter le dispositif de vaccination mis en place dans le département du Nord

Commune	Etablissement	Adresse	Date d'ouverture
Dunkerque	Centre du Kursaal	7 bis Place du Casino	Les 1 ^{er} et 2 mai 2021
Gravelines	Sportica	Boulevard de l'Europe/place du Polder	Les 1 ^{er} et 2 mai 2021 Les 8 et 9 mai 2021
Au noye- Aymes	Maison de santé	2 Rue Jean Jaurès	Les 1 ^{er} et 2 mai 2021 Les 6, 8, 9 et 15 mai 2021
Bavay	Maison médicale	29 rue des Remparts	Les 29 et 30 avril 2021 Les 1 ^{er} et 2 mai 2021 Les 6, 7, 8 et 9 mai 2021 Les 13, 14 et 15 mai 2021
Hautmont	Centre Culturel Maurice Schumann	15 place Charles de Gaulle	Les 1 ^{er} , 8 et 15 mai 2021
Jemund	Foyer Timmermans	Boulevard de Lessines	Les 1 ^{er} , 8 et 11 mai 2021
Douai	Gyant expo	Route de Journal	Les 1 ^{er} et 2 mai 2021 Les 8 et 9 mai 2021
Masnières	Salle du Bicentenaire	Place de la Mairie	Les 1 ^{er} et 2 mai 2021
Villers Outréaux	Salle des fêtes	Place du Général de Gaulle	Les 28 et 29 avril 2021 Les 1 ^{er} , 2, 3 et 4 mai 2021
Betry	Salle des fêtes	Rue Garbotta	Les 1 ^{er} et 2 mai 2021
Salesmes	Centre medical	33 rue de Selles	Les 1 ^{er} et 2 mai 2021
Wuy	Salle des fêtes	11 rue du Maréchal Foch	Les 1 ^{er} et 2 mai 2021
Prville	Salle Saint Eusèpe	Rue des aubépines	Les 1 ^{er} et 2 mai 2021
Tourcoing	Salle des fêtes, Mairie de Tourcoing	10 place Victor Hassebrony	Le 3 juin 2021

Gestion de la crise sanitaire Covid-19
- Soutien aux entreprises dans le Nord : 03 59 75 01 00

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefnord - twitter.com/pref59